

Date de dernière mise à jour : Janvier 2024

1. Objet et acceptation des Conditions générales d'utilisation

NAOMI, société de droit français, édite l'Application NAOMI qui permet à ses Utilisateurs de cumuler une cagnotte sur les achats effectués auprès de différents commerçants référencés dont la liste figure au sein de l'Application (ci-après le « Service »).

Les présentes Conditions générales d'utilisation (ci-après les "Conditions générales") ont pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles, d'une part NAOMI fournit le Service accessible via l'Application, et d'autre part, l'Utilisateur accède et utilise ce Service.

Les Conditions générales en vigueur sont à disposition au sein de l'Application ou sur simple demande auprès de NAOMI.

Préalablement à l'utilisation du Service, l'Utilisateur s'engage à prendre connaissance des présentes Conditions générales, et à soumettre à NAOMI toutes ses questions.

L'utilisation de l'Application est soumise à l'acceptation des Conditions générales applicables. En utilisant l'Application et en acceptant les Conditions générales, l'Utilisateur reconnaît avoir pris connaissance de l'ensemble des termes desdites Conditions générales, les accepter expressément et sans réserve et accepte de s'y conformer.

Les Conditions générales prévalent sur tout autre document qui aurait été communiqué à NAOMI.

NAOMI peut modifier les Conditions générales à tout moment. Toute nouvelle version des Conditions générales sera publiée au sein de l'Application dans la rubrique « Conditions générales d'utilisation ».

2. Définitions

Les termes et expressions suivants ont, sauf précision contraire, le sens qui leur est donné ci-dessous s'ils apparaissent avec leur première lettre en majuscule, qu'ils soient au singulier ou au pluriel dans les présentes Conditions générales ou dans tout autre document émanant de NAOMI :

Application : désigne la solution digitale téléchargeable sur l'App Store d'Apple ou sur le Play Store de Google et permettant d'accéder au Service.

Récompense : désigne le montant remboursé sur chacun des paiements effectués par l'Utilisateur auprès des commerçants référencés (montant fixe défini dans l'offre ou pourcentage variable du montant total TTC des achats réalisés à l'occasion d'un paiement, déterminé par les commerçants référencés et plafonné selon le commerçant partenaire).

Cagnotte : désigne le montant total des Récompenses cumulé par l'Utilisateur et qui peut être converti en Carte cadeau.

Carte cadeau : désigne la carte que l'Utilisateur peut obtenir en convertissant sa Cagnotte au sein de l'Application et dont le montant correspond à celui de la Cagnotte (hors centimes). La Carte cadeau ne peut être générée que pour un minimum de dix (10) euros. Deux type de cartes cadeau sont proposés à l'Utilisateur.

- Carte Illicado: cette Carte cadeau peut être utilisée pour réaliser des achats auprès d'un réseau de commerçants référencés, dans les conditions définies par son éditeur, la société Illicado. Il pourra s'agir d'une Carte cadeau physique ou dématérialisée au choix de l'Utilisateur. La Carte cadeau dématérialisée ne sera utilisable que pour des achats en ligne.
- Carte spécifique : cette Carte cadeau, disponible uniquement au format dématérialisé, est utilisable auprès d'une seule enseigne.

Commerçant : entreprise ou commerçant référencé au sein de l'Application.

Contrat ou Conditions générales: désigne le présent document reprenant l'ensemble des droits et obligations des Utilisateurs et de NAOMI concernant l'Application et le Service. Ces Conditions générales constituent le contrat entre l'Utilisateur et NAOMI.

Service : désigne le service accessible via l'Application permettant de créer une Cagnotte en cumulant une récompense sur les achats effectués auprès des commerçants référencés et de la convertir en Cartes cadeaux ou en dons associatifs.

Utilisateur : désigne la personne physique utilisant l'Application.

3. Description du Service

3.1 Généralités

Le Service a pour objet de mettre l'Application à disposition de l'Utilisateur lui permettant notamment d'accéder à son compte en ligne. À partir de ce compte, disponible seulement depuis l'Application, l'Utilisateur peut :

- Suivre l'évolution de sa Cagnotte
- Convertir sa Cagnotte en Carte-cadeau
- Dématérialiser ses cartes de fidélité
- Suivre ses statistiques de consommation relatives à ses dépenses et des Récompenses en lien avec les commerçants référencés dans L'Application dans l'espace "Mes statistiques"

3.2 Constitution de la Cagnotte et plafonds

La Cagnotte de l'Utilisateur est alimentée par les Récompenses qu'il récupère sur les différents paiements qu'il a effectués auprès des Commerçants référencés sur l'Application.

Seuls les paiements réalisés auprès des Commerçants situés en France et payés par carte bancaire via le compte bancaire connecté à l'Application peuvent donner lieu à Récompense,

Le montant de cette Récompense correspond à un montant fixe ou un pourcentage du montant TTC de chacun des paiements effectués par l'Utilisateur auprès des Commerçants dans les limites ci-après:

- Le montant de la Récompense sur chaque paiement ne peut excéder vingt-cinq (25) euros, même si le montant résultant de l'application du pourcentage au

montant TTC du paiement est supérieur à vingt-cinq (25) euros (ce montant peut varier selon le Commerçant)

- Si l'Utilisateur se fait ensuite rembourser les achats ayant donné lieu à Récompense, alors il perd la Récompense ainsi cumulée sur la Cagnotte.

Le montant de la Récompense, qu'il s'agisse d'un montant fixe en euros ou d'un pourcentage du montant TTC de chaque achat réalisé auprès des Commerçants, est déterminé par chaque Commerçant..

3.3 Parrainage

Naomi propose une offre de parrainage permettant à chaque Utilisateur de recevoir deux (2) euros dans sa Cagnotte personnelle et à chacun de ses filleuls de recevoir trois (3) euros dans leurs Cagnottes personnelles. Ce montant est susceptible d'évoluer ponctuellement lors d'opérations commerciales spécifiques.

Pour ce faire, l'Utilisateur partage son code unique "Parrain" à un filleul qui devra le renseigner lors de son inscription sur l'Application. Une fois l'inscription du filleul finalisée, l'offre se déclenchera automatiquement dès que le filleul aura effectué son premier achat chez l'un des Commerçants référencés au sein de l'Application.

Est considérée comme parrainée, une personne qui connecte un compte bancaire inconnu chez NAOMI.

Conditions de l'offre:

- Le filleul doit se créer un compte sur l'Application et y relier un compte bancaire (cf. article "Choix des comptes bancaires via Powens") qui n'a jamais été relié à un autre compte Utilisateur NAOMI;
- Le code "Parrain" n'est valable qu'une seule fois pour chaque filleul.

3.4 Programme de fidélité

Le Programme de fidélité mis en place par NAOMI (ci-après, le "Programme de fidélité") a pour objet de permettre aux utilisateurs de bénéficier d'avantages supplémentaires. Ces avantages sont décrits au sein des présentes Conditions générales et pourront être sujets à évolution. L'Utilisateur peut consulter le récapitulatif des offres de fidélité au sein de l'Application, dans son espace personnel.

Système de Points et Badges

Lorsque l'Utilisateur effectue certaines actions au sein de l'Application, celui-ci pourra débloquer des Badges lui permettant d'acquérir des Points pouvant donner lieu à un crédit additionnel en euros sur sa Cagnotte.

L'Utilisateur est informé que :

- La récompense attachée à un Badge ne peut être débloquée qu'une seule fois,
- Il est possible de perdre un Badge acquis si l'Utilisateur revient sur ou annule l'action / le paramétrage ayant donné lieu à l'acquisition du Badge. Dans ce cas, les points seront débités du compte fidélité de l'Utilisateur. Néanmoins, le crédit de Cagnotte ayant résulté de l'acquisition du badge ne sera pas retiré,
- Il n'est possible de bénéficier qu'une seule fois de chaque palier et / ou Badge,
- L'Utilisateur doit valider sa récompense dans l'app dès qu'un nouveau palier est atteint,



- Sous réserve de modification du Programme de fidélité, le montant total du cagnottage pouvant être acquis via les Points / Badges ne peut excéder dix (10) euros,
- Les Badges et le montant de la Cagnotte y étant rattaché sont susceptibles d'évoluer.

Lors de la mise en place du programme de fidélité, certaines actions réalisées antérieurement par l'Utilisateur pourront donner lieu à l'acquisition automatique de certains badges (par exemple, en cas de connexion du compte bancaire, parrainage, ...)

Instant gagnant

Un "Instant gagnant" sous forme de jeu est organisé tous les mois pour permettre à certains Utilisateurs de gagner des lots.

Pour pouvoir participer à cet Instant gagnant, l'Utilisateur devra justifier des éléments suivants :

- Avoir confirmé son adresse email
- Disposer d'une connexion bancaire active au sein de l'Application
- Avoir donné son consentement à la prospection et aux notifications email et push

Les conditions du tirage au sort sont susceptibles d'évoluer ou de varier ponctuellement. Dans ce cas, l'Utilisateur sera informé des conditions de participation dans l'offre qui lui sera proposée au sein de l'Application.

Il n'est possible pour un Utilisateur de jouer qu'une seule fois par mois. L'Utilisateur est informé qu'il n'est pas possible de gagner plusieurs lots au cours d'un même mois.

Le Règlement détaillé de l'Instant gagnant est disponible à la fin des Conditions générales. En participant à l'Instant gagnant, l'Utilisateur reconnaît avoir pris connaissance et accepter sans réserve le Règlement.

Modification du Programme de fidélité

Tout ou partie des règles, droits et avantages exposés dans les présentes Conditions générales et/ou dans tout autre document relatif au Programme de fidélité pourront être modifiés ou supprimés temporairement ou définitivement à tout moment.

Dans cette hypothèse, la Récompense acquise par l'Utilisateur à la date de suppression ou de modification du programme de fidélité lui restera due.

3.5 Choix des comptes bancaires via Powens (Budget Insight)

Le Service est fourni grâce à un prestataire, la société Budget Insight, qui permet à NAOMI de récupérer les lignes d'achat enregistrées par le compte bancaire de l'Utilisateur connecté à l'Application et d'identifier celles qui correspondent à des achats effectués chez les Commerçants référencés par NAOMI. Pour ce faire, l'Utilisateur doit, au moment de la création de son compte au sein de l'Application, choisir le(s) compte(s) bancaire(s) pour le(s)quel(s) il autorise Budget Insight et NAOMI à récupérer les données d'achat. Si son compte bancaire n'est pas compatible avec le service fourni par Budget Insight, alors NAOMI ne pourra pas récupérer les données d'achat et l'Utilisateur ne pourra pas constituer de Cagnotte.



Le service de récupération des données ainsi fourni par Budget Insight est soumis aux propres conditions d'utilisation de Budget Insight que l'Utilisateur doit accepter lors de la sélection de ses comptes bancaires au sein de l'Application. Ces conditions générales sont également disponibles [ici](#). Il est précisé que Budget Insight est un tiers indépendant de NAOMI, accrédité par l'ACPR pour fournir le service de récupération de données susvisé. NAOMI ne peut être responsable des erreurs ou fautes commises par Budget Insight dans la fourniture de son service.

3.6 Utilisation de la Cagnotte

La Cagnotte peut être convertie en Carte cadeau dès lors qu'elle atteint un montant minimum de dix (10) euros. Les centimes ne peuvent pas être convertis en Carte cadeau. Pour ce faire, il appartient à l'Utilisateur d'effectuer la demande de conversion à partir de son compte au sein de l'Application.

Si le Service devait s'arrêter (cessation de l'activité de NAOMI), alors la Cagnotte serait également supprimée si elle n'a pas été convertie en Carte cadeau. NAOMI vous en informera préalablement par email, notification push et alerte au sein de l'Application afin de vous laisser un délai vous permettant de convertir votre Cagnotte.

L'Utilisateur est informé qu'une Cagnotte inférieure à dix (10) euros ne pourra pas faire l'objet d'une conversion en Carte cadeau.

Par ailleurs, en l'absence de connexion de l'Utilisateur à l'Application pendant six (6) mois consécutifs, quelque soit l'état de la connexion de son compte bancaire à l'Application, et si l'Utilisateur ne s'est pas manifesté auprès de NAOMI durant cette même période, par exemple par courrier électronique, le Compte de l'Utilisateur sera considéré comme inactif (ci-après, "Compte inactif"). NAOMI effectuera des prélèvements sur la Cagnotte de tout Compte inactif, tel que défini au présent article, à hauteur de deux euros et cinquante centimes (2.50€) tous les trente (30) jours..

Le cas échéant, le prélèvement sur la Cagnotte a lieu jusqu'à ce que le solde de la Cagnotte de l'Utilisateur soit équivalent à zéro (0) euros, ou jusqu'à ce que le Compte devienne de nouveau actif (connexion à l'Application ou contact avec les équipes NAOMI). Le montant prélevé sur une Cagnotte pour cause d'inactivité ne sera pas restitué à l'utilisateur par NAOMI, même si celui-ci redevient actif.

3.7 Envoi d'une Carte cadeau

Carte ILLICADO

L'Utilisateur peut convertir sa Cagnotte en Carte cadeau physique ou électronique lorsque sa Cagnotte aura atteint un montant minimum de dix (10) euros.

La Carte cadeau physique sera expédiée gratuitement à l'adresse postale renseignée par l'Utilisateur au sein de son compte en ligne, dans un délai de quinze (15) jours ouvrés (en moyenne) suivants la demande de conversion effectuée au sein de l'Application.

La Carte cadeau électronique sera disponible gratuitement dans l'espace personnel Naomi de l'Utilisateur et en boîte email sur son adresse renseignée lors de l'inscription au service.

Carte cadeau spécifique à un Commerçant



L'Utilisateur peut convertir sa Cagnotte en carte cadeau dématérialisée utilisable dans une enseigne spécifique et déterminée au moment de la conversion de la Cagnotte en Carte cadeau.

Obligation de l'Utilisateur

L'Utilisateur s'engage à fournir son adresse postale et / ou email exacte et actuelle, et lorsque nécessaire à la mettre à jour dans son compte préalablement à sa demande de Carte cadeau. L'Utilisateur est ainsi pleinement responsable des coordonnées qu'il fournit pour l'envoi de la Carte cadeau. En conséquence, si l'adresse fournie par l'Utilisateur ne permet pas à NAOMI de lui délivrer la Carte cadeau, un nouvel envoi sera programmé qui pourra être facturé à l'Utilisateur en supplément de l'envoi initial.

3.8 Statistiques d'utilisation du Service

NAOMI effectue des statistiques d'utilisation du Service afin d'analyser les comportements d'achats des Utilisateurs et de mesurer l'utilisation de l'Application.

Les résultats de ces études statistiques sont anonymes et ne permettent pas d'identifier un Utilisateur. Elles peuvent être partagées avec les Commerçants référencés participant au Service. Pour en savoir plus sur l'utilisation de vos données, vous pouvez consulter notre politique de données personnelles de l'Application.

4. Accès, utilisation et disponibilité du Service

4.1 Accès au Service

Pour utiliser l'Application, l'Utilisateur doit être connecté au réseau Internet et renseigner les identifiants personnels qu'il aura défini lui-même lors de son inscription sur l'Application via le module d'ouverture de compte.

Le compte de l'Utilisateur pourra être suspendu par NAOMI à tout moment et sans préavis du fait d'un usage frauduleux ou illicite des services et contenus de l'Application.

L'accès à l'Application et au Service est réservé aux personnes majeures.

4.2 Disponibilité du Service

Le Service est disponible en quelque endroit que ce soit, dès lors que les conditions techniques minimales sont atteintes, et notamment en termes d'accès au réseau Internet et de compatibilité technique du matériel utilisé.

4.3 Utilisation de l'Application

Au titre des présentes Conditions générales, NAOMI concède à l'Utilisateur un droit personnel, non exclusif, non cessible et non transférable d'utilisation l'Application, pendant toute la durée du Contrat.

L'Utilisateur ne peut utiliser l'Application que conformément à ses besoins propres, conformément à l'article « Responsabilité » des présentes.

L'Utilisateur est ainsi informé que si un autre Utilisateur a déjà connecté un compte à l'Application pour lequel il sont tous deux considérés comme titulaires, par exemple dans



le cas d'un compte joint, l'Utilisateur devra utiliser un autre compte pour accéder au Service.

Le droit d'utilisation s'entend du droit de représenter et de mettre en œuvre l'Application conformément à sa destination, en mode SaaS via une connexion à un réseau de communications électroniques. L'Utilisateur ne pourra en aucun cas mettre l'Application à disposition d'un tiers, et s'interdit strictement toute autre utilisation, en particulier toute adaptation, modification, traduction, arrangement, diffusion, décompilation, sans que cette liste soit limitative.

5. Identifiants

Les identifiants de l'Utilisateur comprennent généralement plusieurs codes, login ou mot de passe permettant d'accéder au Service et de l'utiliser.

Ces identifiants sont strictement personnels et confidentiels. L'Utilisateur s'engage par conséquent à les garder secrets et à ne pas les divulguer sous quelque forme que ce soit. En outre, l'Utilisateur ne peut en aucun cas céder ni concéder ses identifiants, à titre gratuit ou onéreux.

En conséquence, toute utilisation des identifiants de l'Utilisateur est effectuée sous son entière responsabilité.

En cas de perte, de vol ou d'utilisation détournée d'un ou de plusieurs des éléments composant ses identifiants, l'Utilisateur s'engage à en informer NAOMI dans les plus brefs délais.

6. Maintenance du Service

NAOMI, comme ses partenaires intervenant dans le cadre de la fourniture du Service, peuvent être amenés à interrompre le Service en tout ou partie pour des raisons de maintenance nécessaires au bon fonctionnement du Service. L'Utilisateur sera prévenu dans la mesure du possible, et sous réserve du caractère urgent de l'opération, par une information personnelle ou, à tout le moins, par information sur l'Application.

Les achats réalisés en cas d'indisponibilité du Service, hors connexions bancaires actives, ne pourront pas donner lieu à Récompense. Les cas particuliers seront traités à l'appréciation du service clients.

Ces interruptions pour maintenance n'ouvriront droit à aucune indemnité et le Service sera accessible dès la fin de l'opération de maintenance.

Les opérations de maintenance seront réalisées dans la mesure du possible en dehors des heures ouvrées.

7. Responsabilité de l'Utilisateur

L'utilisation de l'Application est faite sous la seule et entière responsabilité de l'Utilisateur.

L'Utilisateur est seul responsable des informations qu'il communique à partir de l'Application.



En cas d'utilisation anormale ou d'exploitation illicite de l'Application, l'Utilisateur est seul responsable des dommages causés aux tiers et des conséquences des réclamations ou actions qui pourraient en découler.

L'Utilisateur renonce également à exercer tout recours contre NAOMI dans le cas de poursuites diligentées par un tiers à son encontre du fait de l'utilisation et/ou de l'exploitation illicite de l'Application.

L'Utilisateur s'engage, d'une manière générale, à respecter l'ensemble de la réglementation applicable et s'interdit de porter atteinte aux droits des tiers.

NAOMI n'est pas tenue de procéder à une quelconque vérification à ce titre. L'Utilisateur est seul responsable des données qu'il consulte, stocke, transfère ou télécharge grâce au Service.

8. Suspension du compte Utilisateur

Le Service doit être utilisé pour les finalités pour lesquelles il est destiné, dans le respect des droits des tiers et de la réglementation. En cas de manquement de l'Utilisateur à ses obligations contractuelles, relatives notamment au respect des finalités légitimes d'utilisation du Service, de même qu'en cas d'exigence de la loi ou d'une décision de justice exécutoire, ou encore dans l'hypothèse où l'utilisation du Service serait de nature à mettre en péril la qualité des services fournis par NAOMI, à ralentir considérablement les services, ou encore en cas d'usage anormal, illicite ou abusif du Service, NAOMI pourra bloquer, sans préavis ni indemnité, tout ou partie du Service et suspendre l'exécution du Service tant que l'Utilisateur n'a pas remédié au non-respect invoqué ou exécuté la décision de justice précitée.

NAOMI informera l'Utilisateur de la mise en œuvre de ce blocage par tout moyen approprié, sous réserve que celui-ci ait déclaré des coordonnées complètes, existantes et à jour.

Les obligations de NAOMI seront suspendues tant que l'Utilisateur n'aura pas remédié aux circonstances ayant provoqué le blocage.

9. Suppression du compte Utilisateur

9.1 Suppression du compte par l'Utilisateur

L'Utilisateur pourra supprimer son compte à tout moment. Cette suppression entraînera la cessation du Contrat selon les conditions définies dans l'article "Cessation du contrat".

Dans ce cas, la Cagnotte de l'Utilisateur sera supprimée : elle ne sera plus accessible et ne pourra plus être convertie en Carte cadeau.

9.2 Suppression du compte par NAOMI

Le compte de l'Utilisateur sera supprimé par NAOMI après une période d'inactivité de deux (2) années ininterrompues. Dans ce cas, NAOMI informera l'Utilisateur préalablement à la suppression de son compte afin que celui-ci puisse se reconnecter et / ou convertir le montant de sa Cagnotte en carte cadeau. A défaut de reconnexion ou de conversion de la Cagnotte par l'Utilisateur, la Cagnotte de l'Utilisateur sera supprimée : elle ne sera plus accessible et ne pourra plus être convertie en Carte cadeau.

10. Evolution / Suppression du Service

NAOMI se réserve le droit de faire évoluer le Service en proposant un Service équivalent ou supérieur, sans en altérer la qualité, avec des caractéristiques similaires à celles existant lors de la souscription ou du renouvellement.

NAOMI se réserve également la possibilité de supprimer le Service en cas de cessation de son activité. Le cas échéant, l'Utilisateur en sera informé par email, afin de lui laisser la possibilité de convertir sa Cagnotte dans les conditions visées à l'article « Conversion de la Cagnotte ».

La suppression du Service entraîne la cession du Contrat dans les conditions visées à l'article « Conséquences de la cessation du Contrat ».

11. Cessation du Contrat

À la cessation du Contrat, le Service sera automatiquement désactivé et la licence d'utilisation du Service sera résiliée.

En aucun cas, NAOMI ne pourra être tenue responsable des conséquences liées à la désactivation du Service, et notamment en cas de perte de données.

L'accès aux données qui seraient éventuellement stockées ou hébergées dans le cadre du Service sera coupé et les données seront supprimées, sauf obligation légale de conservation. La Cagnotte de l'Utilisateur sera supprimée : elle ne sera plus accessible et ne pourra plus être convertie en Carte cadeau.

12. Assistance

L'Utilisateur pourra contacter l'assistance de NAOMI par email pour toute question concernant l'utilisation de l'Application à l'adresse suivante : support@naomihelp.zendesk.com

NAOMI s'efforcera de répondre dans les meilleurs délais, pendant les heures habituelles d'ouverture (du lundi au vendredi de 9h à 18h, hors jours fériés).

13. Propriété intellectuelle

L'Utilisateur est informé que le contenu et la présentation de l'Application, notamment les textes, images, dessins, charte graphique, sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle.

Par conséquent, l'Utilisateur s'interdit de copier, reproduire ou diffuser tout ou partie des éléments présents sur l'Application, sous quelque forme que ce soit, sauf accord écrit et préalable de NAOMI.

14. Responsabilité de NAOMI

NAOMI fait ses meilleurs efforts pour s'assurer du bon fonctionnement du Service et de l'Application, dans les limites de responsabilité prévues au présent Contrat.

L'Application est en principe accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, cependant, NAOMI décline toute responsabilité, sans que cette liste soit limitative :

- En cas d'interruption du Service pour des opérations de maintenance technique ou d'actualisation des informations publiées.
- En cas d'interruption du Service, de restrictions d'accès au réseau ou à des serveurs spécifiques connectés au réseau, de variations de qualité du Service qui résulteraient du fait, d'une action ou d'une omission d'un tiers au Contrat, et qui serait totalement indépendante de la volonté de NAOMI.
- En cas d'indisponibilité ou de surcharge ou toute autre cause empêchant le fonctionnement normal du réseau utilisé pour accéder à l'Application.
- En cas de contamination par des éventuels virus informatiques circulant sur le réseau.
- En cas d'utilisation anormale ou d'une exploitation illicite du Service.
- En cas de perte par l'Utilisateur de son identifiant et/ou de son mot de passe ou en cas d'usurpation de son identité.

NAOMI est responsable des dommages corporels et matériels causés à l'Utilisateur qui résulterait d'une faute de sa part mais ne peut en aucun cas être tenue responsable, quel que soit le type d'action en responsabilité engagée, même si NAOMI a été informée de leur possible survenance, sauf règle légale impérative contraire, des dommages immatériels et/ou parfois qualifiés d'indirects, accessoires, spéciaux y compris les dommages résultant d'une perte de profits, de manque à gagner, de perte de données ou de privation d'usage subis par l'Utilisateur ou par un tiers.

En tout état de cause, et à l'exception des dommages corporels causés aux personnes, la responsabilité pécuniaire de NAOMI sera plafonnée au montant total de la Cagnotte de l'Utilisateur le mois précédent la survenance du dommage.

Cette clause sera appliquée sous réserve des dispositions impératives contraires prévues par certaines législations. Dans ce cas, la responsabilité sera limitée dans la mesure permise par ladite loi applicable.

15. Garantie

NAOMI n'est tenue à l'égard de l'Utilisateur qu'à une obligation de moyens et ne fournit aucune garantie, expresse ou implicite, y compris, toute garantie de qualité et d'adéquation à un usage particulier du Service fourni à l'Utilisateur et toute garantie par rapport aux informations et données fournies par les Utilisateurs et pouvant être obtenues via l'Application, notamment quant à leur exactitude et leur fiabilité.

L'Utilisateur est responsable du choix d'utiliser le Service. L'utilisation du Service et l'exploitation des données qu'il permet d'obtenir se font donc sous la seule responsabilité de l'Utilisateur et à ses risques et périls.

16. Force majeure

Les parties ne pourront être tenues pour responsable, ou considérées comme ayant manqué à leurs obligations contractuelles, pour tout retard ou inexécution, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution est liée à un cas de force majeure telle que définie par la jurisprudence des cours et tribunaux français y compris l'interruption, la suspension, la réduction ou les dérangements de l'électricité ou autres ou toutes interruptions de réseaux de communications électroniques ou en cas de faits indépendants de sa volonté.

17. Données à caractère personnel



Les données personnelles des Utilisateurs sont traitées dans les conditions visées au sein de la politique données personnelles disponible au sein de l'Application.

18. Confidentialité

Les parties s'engagent à conserver strictement confidentielles les informations échangées et tous documents et éléments produits dans le cadre de l'exécution du Contrat, notamment les informations fournies par les Utilisateurs via l'Application.

Les informations communiquées par NAOMI à l'Utilisateur le sont uniquement dans le but d'exécuter l'objet du présent Contrat. L'Utilisateur s'engage donc à ne pas les utiliser pour d'autres finalités.

Cette obligation de confidentialité perdure pendant toute la durée du Contrat et pendant cinq (5) ans à l'issue du Contrat.

19. Communication entre les parties

Sauf disposition contraire au sein du présent Contrat, toute correspondance ou notification sera adressée par une partie à l'autre partie dans les conditions suivantes :

- À NAOMI : pour toute question, vous pouvez nous écrire par email à l'adresse support@naomihelp.zendesk.com, ou par voie postale à l'adresse à l'adresse 67 rue de Luxembourg, 59777 EURALILLE.
- À l'Utilisateur : par voie postale ou par courriel à l'adresse qu'il a renseignée lors de la création de son compte Utilisateur.

Toute mise en demeure devra être adressée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à l'adresse postale correspondante.

20. Indépendance des clauses

Si une partie quelconque des présentes Conditions générales devait s'avérer nulle, invalide ou inapplicable pour quelque raison que ce soit, le terme ou les termes en question seraient déclarés inexistantes et les termes restants garderaient toute leur force et leur portée et continueraient à être applicables. Les termes déclarés inexistantes seraient alors remplacés par les termes qui se rapprocheront le plus du contenu et du sens de la clause annulée.

21. Réclamation - Droit applicable

Le présent Contrat est exclusivement soumis à la loi française.

En cas de litige, l'Utilisateur est invité à adresser sa réclamation à NAOMI dans les conditions indiquées à l'article « Communication entre les parties ». En cas de contestation, et si l'Utilisateur agit en qualité de consommateur au sens de la loi, il a la possibilité de recourir à une procédure de médiation en vue d'un règlement amiable. A cet égard, il est invité à se rapprocher du processus proposé par la Commission Européenne ec.europa.eu/consumers/odr.

Le tribunal compétent sera déterminé conformément aux règles de droit commun, sauf si l'Utilisateur a la qualité de commerçant.

Pour les commerçants, tout litige entre les parties, relatif à la conclusion, l'interprétation, l'exécution ou, la cessation du Contrat pour quelque cause que ce soit, ainsi que toutes suites qui pourraient en résulter, sera soumis aux tribunaux situés dans le ressort du siège

social de NAOMI, nonobstant appel en garantie ou pluralité de défendeurs, y compris dans le cas de procédures d'urgence ou conservatoires, en référé ou par requête.

- INSTANT GAGNANT - RÈGLEMENT DU JEU

ARTICLE 1 – ORGANISATEUR ET DURÉE DU JEU

NAOMI, dont le siège social est situé au 67 rue du Luxembourg, 59777 Lille (ci-après "l'Organisateur") organise un jeu intitulé "Instant gagnant" dont les gagnants seront désignés dans le cadre d'un jeu dans les conditions définies ci-après. Le jeu se déroule chaque mois calendaires avec un résultat immédiat. La personne respectant l'ensemble des conditions prévues par le présent Règlement (ci-après "le Participant") a la possibilité de jouer une fois par mois.

ARTICLE 2 – CONDITIONS DE PARTICIPATION AU JEU

2.1. Le jeu est ouvert à toute personne physique majeure, résident en France, quelle que soit sa nationalité, à l'exclusion de toutes les personnes ayant directement ou indirectement participé à l'élaboration du jeu, notamment des membres du personnel de NAOMI.

2.2. La participation au jeu implique l'acceptation irrévocable et sans réserve, des termes et conditions du présent règlement (le « Règlement »), disponible au téléchargement sur l'Application et sur le site de Naomi à l'adresse : <https://naomi.fr/conditions-generales-utilisation/>

2.3. La participation au jeu implique la confirmation préalable de l'adresse mail utilisée sur l'Application.

2.4. Le jeu est limité à une seule participation par personne et par mois (par exemple même nom, même prénom et même adresse email). La participation au jeu est strictement personnelle et nominative. Il ne sera attribué qu'un seul lot par personne désignée gagnante.

2.5. Le non-respect des conditions de participation énoncées dans le présent Règlement entraînera la nullité de la participation du Participant.

ARTICLE 3 – PRINCIPE DE JEU / MODALITÉS DE PARTICIPATION

Ce jeu se déroule exclusivement sur l'Application. Pour valider sa participation, chaque Participant doit respecter les conditions cumulatives suivantes :

- Télécharger l'Application ;
- Confirmer l'adresse mail associé à son compte NAOMI ;
- Avoir consenti à recevoir les communications email et push notifications;
- Avoir une compte bancaire connecté à l'Application

- Tourner la roue en cliquant sur « Lancer la roue »;
- Le Participant saura directement après avoir tourné la roue s'il a gagné ou non, en prenant connaissance du message inscrit sur la case de la roue sur laquelle la flèche se sera arrêtée définitivement. Le lancement de la roue se fera obligatoirement en ligne. Si la roue indique un lot gagné, la Cagnotte du Participant sera alors créditée de la somme indiquée par la roue.

ARTICLE 5 – REMISE DES DOTATIONS ET MODALITÉS D'UTILISATION DES DOTATIONS

Les gagnants se verront remettre un certains nombre de Points ou verront leur Cagnotte créditée d'une somme en Euros s en fonction du message inscrit sur la roue et désigné par la flèche totalement immobilisée.

A défaut de respecter l'ensemble des conditions ci-dessus et/ou de respecter le présent Règlement, l'Utilisateur ne pourra pas participer au jeu..

Le Participant autorise NAOMI à procéder à toutes les vérifications nécessaires concernant son identité, son âge, ses coordonnées ou le respect par lui des conditions de participation au jeu.

ARTICLE 6 – FRAIS DE PARTICIPATION

L'utilisation par le Participant d'une connexion Internet aux fins de participer au jeu ne pourra donner lieu à aucun remboursement dans la mesure où l'abonnement aux services du fournisseur d'accès à internet est contracté pour le compte du participant et pour son usage de l'Internet en général. Les autres connexions Internet et plus généralement toutes communications réalisées dans le cadre de la participation au jeu, y compris aux fins de consultation du règlement du jeu ou d'obtention du lot, ne seront pas remboursées.

ARTICLE 7 – RESPONSABILITÉ

L'Organisateur ne saurait voir sa responsabilité engagée du fait de l'impossibilité de contacter le gagnant, de même qu'en cas de perte, de vol ou de dégradation du lot lors de son acheminement. L'Organisateur ne pourra non plus être responsable des erreurs éventuelles portant sur le nom, l'adresse et/ou les coordonnées communiquées par les personnes ayant participé au jeu. Par ailleurs, l'Organisateur du jeu décline toute responsabilité pour tous les incidents qui pourraient survenir lors de la jouissance du lot attribué et/ou fait de son utilisation et/ou de ses conséquences, notamment de la jouissance du lot par un mineur, qui reste sous l'entière et totale responsabilité d'une personne ayant l'autorité parentale. L'Organisateur se réserve le droit, si les circonstances l'exigent, d'écourter, de prolonger, de modifier, d'interrompre, de différer ou d'annuler le jeu, sans que sa responsabilité ne soit engagée.

Toutefois, toute modification relative au jeu fera l'objet d'une mise à jour du présent règlement qui sera mis en ligne sur le Site <https://naomi.fr> ou sur l'Application et adressé gratuitement à toute personne ayant fait une demande de règlement par écrit conformément aux dispositions de l'article 9 ci-dessous. L'Organisateur se dégage de

toute responsabilité en cas de dysfonctionnement empêchant l'accès et/ ou le bon déroulement du jeu notamment dû à des actes de malveillances externes.

L'utilisation de robots ou de tous autres procédés similaires permettant de participer au jeu de façon mécanique ou autre est proscrite, la violation de cette règle entraînant l'élimination définitive de son auteur. L'Organisateur pourra annuler tout ou partie du jeu s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique dans le cadre de la participation au jeu ou de la détermination des gagnants. Il se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer les dotations aux fraudeurs et/ ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.

ARTICLE 8 – ADRESSE POSTALE DU JEU

Toute réclamation relative au jeu, devra être transmise à l'adresse postale suivante:

NAOMI
JEU – INSTANT GAGNANT
67 rue du Luxembourg, 59777 Lille

ARTICLE 9 – LOI APPLICABLE

Le participant admet que le simple fait de participer à ce jeu le soumet à la loi française.

- L'INSTANT DUEL - RÈGLEMENT DU JEU

ARTICLE 1 – ORGANISATEUR ET DURÉE DU JEU

NAOMI, dont le siège social est situé au 67 rue du Luxembourg, 59777 Lille (ci-après "l'Organisateur") organise un jeu intitulé "L'INSTANT DUEL." dont les gagnants seront désignés dans le cadre d'un jeu dans les conditions définies ci-après. Le jeu se déroule chaque mois calendaires avec un résultat immédiat. La personne respectant l'ensemble des conditions prévues par le présent Règlement (ci-après "le Participant") a la possibilité de jouer plusieurs fois par mois.

ARTICLE 2 – CONDITIONS DE PARTICIPATION AU JEU

2.1. Le jeu est ouvert à toute personne physique majeure, résident en France, quelle que soit sa nationalité, à l'exclusion de toutes les personnes ayant directement ou indirectement participé à l'élaboration du jeu, notamment des membres du personnel de NAOMI.

2.2. La participation au jeu implique l'acceptation irrévocable et sans réserve, des termes et conditions du présent règlement (le « Règlement »), disponible au téléchargement sur l'Application et sur le site de Naomi à l'adresse : <https://naomi.fr/conditions-generales-utilisation/>

2.3. La participation au jeu implique la confirmation préalable de l'adresse mail utilisée sur l'Application.

2.4. La participation au jeu est strictement personnelle et nominative. Il est possible pour chaque Participant de jouer autant de fois que le jeu est proposé.

2.5. Le non-respect des conditions de participation énoncées dans le présent Règlement entraînera la nullité de la participation du Participant.

ARTICLE 3 – PRINCIPE DE JEU / MODALITÉS DE PARTICIPATION

Ce jeu se déroule exclusivement sur l'Application. Pour valider sa participation, chaque Participant doit respecter les conditions cumulatives suivantes :

- Télécharger l'Application ;
- Confirmer l'adresse mail associé à son compte NAOMI ;
- Avoir consenti à recevoir les communications email et push notifications;
- Avoir une compte bancaire connecté à l'Application
- Avoir consenti à la création d'un profil client permettant à Naomi et ses partenaires d'améliorer la pertinence des communications qu'il reçoit,
- Choisir, parmi les deux prix proposés pour un produit déterminé, lequel est le bon.
- Immédiatement après avoir choisi un des deux prix indiqués, il sera indiqué au Participant s'il a gagné ou non. Si la réponse est la bonne, le Participant recevra des Points ou verra sa Cagnotte créditée de la somme indiquée au sein de l'Application.

Une partie est composée de cinq (5) manches au cours desquelles le Participant doit trouver le prix d'un produit parmi plusieurs prix proposés. Les prix des produits sont calculés par Naomi en faisant une moyenne des prix constatés chez les Commerçants référencés au sein de l'Application qui vendent le produit.

ARTICLE 5 – REMISE DES DOTATIONS ET MODALITÉS D'UTILISATION DES DOTATIONS

A défaut de respecter l'ensemble des conditions ci-dessus et/ou de respecter le présent Règlement, l'Utilisateur ne pourra pas participer au jeu..

Le Participant autorise NAOMI à procéder à toutes les vérifications nécessaires concernant son identité, son âge, ses coordonnées ou le respect par lui des conditions de participation au jeu.

Le Participant est informé de ce qu'il a gagné au moment où il sélectionne la bonne réponse parmi celles proposées. Les gains peuvent être constitués de Points ou d'Euros crédités au sein de la Cagnotte du Participant. Ces gains peuvent se cumuler lorsque le Participant gagne trois (3) ou cinq (5) manches consécutives au sein de la même partie.

Par exemple:

- 1 bonne réponse = 20 points
- 3 bonnes réponses consécutives = 3x20 points + 0,10 euros versés dans la Cagnotte

- 5 bonnes réponses consécutives = 5x20 points + 0,10 euros + 0,30 euros versés dans la Cagnotte

Naomi se réserve le droit d'adapter les gains pour des parties ou opérations spéciales. Le Participant en sera alors informé par Naomi.

ARTICLE 6 – FRAIS DE PARTICIPATION

L'utilisation par le Participant d'une connexion Internet aux fins de participer au jeu ne pourra donner lieu à aucun remboursement dans la mesure où l'abonnement aux services du fournisseur d'accès à internet est contracté pour le compte du participant et pour son usage de l'Internet en général. Les autres connexions Internet et plus généralement toutes communications réalisées dans le cadre de la participation au jeu, y compris aux fins de consultation du règlement du jeu ou d'obtention du lot, ne seront pas remboursées.

ARTICLE 7 – RESPONSABILITÉ

L'Organisateur ne saurait voir sa responsabilité engagée du fait de l'impossibilité de contacter le gagnant. L'Organisateur ne pourra non plus être responsable des erreurs éventuelles portant sur le nom, l'adresse et/ou les coordonnées communiquées par les personnes ayant participé au jeu.

L'Organisateur se réserve le droit, si les circonstances l'exigent, d'écourter, de prolonger, de modifier, d'interrompre, de différer ou d'annuler le jeu, sans que sa responsabilité ne soit engagée.

Toutefois, toute modification relative au jeu fera l'objet d'une mise à jour du présent règlement qui sera mis en ligne sur le Site <https://naomi.fr> ou sur l'Application et adressé gratuitement à toute personne ayant fait une demande de règlement par écrit conformément aux dispositions de l'article 9 ci-dessous. L'Organisateur se dégage de toute responsabilité en cas de dysfonctionnement empêchant l'accès et/ ou le bon déroulement du jeu notamment dû à des actes de malveillances externes.

L'utilisation de robots ou de tous autres procédés similaires permettant de participer au jeu de façon mécanique ou autre est proscrite, la violation de cette règle entraînant l'élimination définitive de son auteur. L'Organisateur pourra annuler tout ou partie du jeu s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique dans le cadre de la participation au jeu ou de la détermination des gagnants. Il se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer les dotations aux fraudeurs et/ ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.

ARTICLE 8 – ADRESSE POSTALE DU JEU

Toute réclamation relative au jeu, devra être transmise à l'adresse postale suivante:

NAOMI
JEU – INSTANT GAGNANT
67 rue du Luxembourg, 59777 Lille



ARTICLE 9 – LOI APPLICABLE

Le participant admet que le simple fait de participer à ce jeu le soumet à la loi française.